

Fondation québécoise du cancer

États financiers
Au 31 décembre 2024

Accompagnés du rapport de l'auditeur indépendant

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de la
Fondation québécoise du cancer,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la **FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER** (Fondation), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fondation ou de cesser ses activités ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fondation;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fondation à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fondation à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Mallette S.E.N.C.R.L.

¹

Mallette S.E.N.C.R.L.

Société de comptables professionnels agréés

Terrebonne, Québec

Le 16 avril 2025

¹ CPA auditrice, permis de comptabilité publique n° A131324

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DES RÉSULTATS

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

PRODUITS

Dons et activités de financement (annexe A)	5 791 798 \$	5 188 014 \$
Produits de services (annexe B)	3 189 394	3 261 221
Produits découlant des placements à la juste valeur	94 838	86 046
Produits d'intérêts	35 632	27 457
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	152 939	103 260
Revenus locatifs	21 911	18 540
Autres revenus	2 983	1 089
	9 289 495	8 685 627

CHARGES

Dons et activités de financement (annexe A)	2 026 278	1 893 998
Produits de services (annexe B)	5 266 456	4 846 324
Frais de développement des services (annexe C)	576 236	460 391
Frais d'administration (annexe D)	161 028	146 746
Amortissement des immobilisations corporelles	288 298	244 306
Amortissement des actifs incorporels	30 514	33 205
	8 348 810	7 624 970

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES AVANT AUTRES ÉLÉMENTS

940 685 1 060 657

AUTRES ÉLÉMENTS

Variation de la juste valeur des placements	973 421	471 762
Excédent des legs et des produits découlant de placements sur les besoins requis pour financer les programmes et services	1 582 132	110 511
	2 555 553	582 273

EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES

3 496 238 \$ 1 642 930 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

	Investi en immobili- sations corporelles et actifs incorporels	Reçu à titre de dotation	Affecté	Non affecté	Total	Total
SOLDE , début de l'exercice	1 576 507 \$	475 479 \$	1 981 818 \$	8 211 971 \$	12 245 775 \$	10 597 543 \$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(165 873)	70 261	-	3 591 850	3 496 238	1 642 930
Investissement en immobilisations corporelles et actifs incorporels	570 358	-	-	(570 358)	-	-
Apports reçus à titre de dotation	-	5 598	-	-	5 598	5 302
Affectations internes (note 12)	-	-	1 581 846	(1 581 846)	-	-
SOLDE , fin de l'exercice	1 980 992 \$	551 338 \$	3 563 664 \$	9 651 617 \$	15 747 611 \$	12 245 775 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

BILAN

Au 31 décembre

2024

2023

ACTIF

ACTIF À COURT TERME

Encaisse	1 777 842 \$	1 868 099 \$
Créances (note 4)	690 264	607 572
Frais payés d'avance	85 556	63 675

2 553 662 2 539 346

PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR (note 5)

12 847 537 9 421 240

IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 6)

5 724 866 4 897 800

ACTIFS INCORPORELS

38 549 46 118

21 164 614 \$ 16 904 504 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

BILAN (suite)

Au 31 décembre

2024

2023

PASSIF

PASSIF À COURT TERME

Dettes de fonctionnement (note 8)

796 401 \$

907 578 \$

Produits reportés

711 574

275 960

1 507 975

1 183 538

APPORTS REPORTÉS - FONDS FÉLIX DESLAURIERS-HALLÉE (note 9)

126 605

107 780

APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS
CORPORELLES (note 10)

3 782 423

3 367 411

5 417 003

4 658 729

ACTIF NET

Investi en immobilisations corporelles et actifs incorporels

1 980 992

1 576 507

Reçu à titre de dotation (note 12)

551 338

475 479

Affecté (note 12)

3 563 664

1 981 818

Non affecté

9 651 617

8 211 971

15 747 611

12 245 775

21 164 614 \$

16 904 504 \$

ENGAGEMENTS (note 13)

Pour le conseil d'administration :

 _____, administrateur

 _____, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT

Excédent des produits sur les charges	3 496 238 \$	1 642 930 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Amortissement des immobilisations corporelles	288 298	244 306
Amortissement des actifs incorporels	30 514	33 205
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(152 939)	(103 260)
Variation du Fonds Félix Deslauriers-Hallée	18 825	34 590
Revenus de placements capitalisés	-	(13 545)
Variation de la juste valeur des placements	(973 421)	(471 762)
	2 707 515	1 366 464
Variation nette des éléments hors caisse liés au fonctionnement		
Créances	(82 692)	(200 106)
Frais payés d'avance	(21 881)	20 379
Dettes de fonctionnement	(111 177)	(27 077)
Produits reportés	435 614	75 651
	2 927 379	1 235 311

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Acquisition de placements	(3 261 795)	(1 800 700)
Produit de la cession de placements	808 919	412 312
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 115 364)	(120 143)
Acquisition d'actifs incorporels	(22 945)	(20 961)
	(3 591 185)	(1 529 492)

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	567 951	425 633
Apports en espèces reçus à titre de dotation	5 598	5 302
	573 549	430 935

AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

	(90 257)	136 754
ENCAISSE, début de l'exercice	1 868 099	1 731 345
ENCAISSE, fin de l'exercice	1 777 842 \$	1 868 099 \$

Les notes complémentaires font partie intégrante de ces états financiers.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

1. STATUTS CONSTITUTIFS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Fondation, constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies du Québec, a pour objectif de soutenir au quotidien les personnes atteintes de cancer et leurs proches en offrant des milieux de vie et des services qui favorisent leur bien-être. Il est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi sur les impôts et il est conséquemment exempté des impôts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation des états financiers

Les états financiers de la Fondation ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des estimations et à des hypothèses qui ont une incidence sur les montants de l'actif et du passif comptabilisés et sur la présentation des éléments d'actif et de passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants comptabilisés à titre de produits et de charges au cours de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer des résultats estimatifs.

Comptabilisation des produits

La Fondation applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus en dotation sont comptabilisés à titre d'augmentation directe de l'actif net au cours de l'exercice.

Les contributions des usagers à l'hébergement sont comptabilisées lorsque les services sont rendus.

Les droits d'inscription aux activités de financement sont comptabilisés lorsque les activités ont lieu.

Les produits de placement non affectés sont comptabilisés en fonction du temps écoulé ou au moment où ils sont acquis au titulaire.

Les produits de loyers d'un contrat de location-exploitation sont comptabilisés aux résultats selon une formule linéaire appliquée sur la durée du bail.

Comptabilisation des promesses de dons

En raison de l'incertitude liée à l'encaissement des montants en cause, la Fondation ne comptabilise à titre de promesses de dons à la fin de l'exercice que les montants qu'elle a effectivement reçus à la date d'achèvement des états financiers.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Apports de biens et de services

Le fonctionnement de la Fondation dépend, en grande partie, des services de plusieurs bénévoles. Du fait que la Fondation ne se procure normalement pas ces services contre paiement et qu'il est difficile de faire une estimation de leur juste valeur, ces apports ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

Les apports en actions de sociétés cotées en Bourse sont évalués à la juste valeur du marché boursier au moment du transfert des titres.

Les autres apports de biens et services ne sont pas comptabilisés.

Ventilation des charges

La Fondation se livre à trois types d'activités : dons et activités de financement, services et administration. Les charges de chacune de ces activités se composent des salaires et charges sociales, des frais des locaux et d'autres charges directement rattachées à l'activité. Elle assume également un certain nombre de charges de fonctionnement qui sont communes à l'administration de la Fondation et à chacune de ses missions.

La Fondation ventile une partie de ses charges de fonctionnement général selon des clés de répartition qu'il a jugées adaptées à chaque type de charge et qu'il utilise avec constance année après année. Les charges liées à la gouvernance et à l'administration générale ne sont pas ventilées; les autres charges de fonctionnement sont ventilées selon les clés de répartition suivantes :

- Frais d'administration : au prorata du temps consacré à la gestion de chacune des activités;
- Frais de publipostage : en proportion du contenu d'information dans les envois de publipostage, soit 35 % dans les charges de services et 65 % dans les charges liées aux dons.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations non conclues dans des conditions de concurrence normale qu'il évalue au coût.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées dans les résultats.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Les apports reçus sous forme d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à la juste valeur à la date de l'apport ou à une valeur symbolique lorsque la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

L'amortissement des immobilisations corporelles et des apports reportés afférents est calculé en fonction de leur durée de vie selon les méthodes et les taux suivants :

	Méthodes d'amortissement	Taux
Bâtisses	linéaire	2 % et 4 %
Équipement informatique	linéaire	33 %
Matériel roulant	solde décroissant	30 %
Mobilier et équipements	linéaire	10 %

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût.

L'amortissement des actifs incorporels est calculé en fonction de leur durée de vie selon la méthode linéaire au taux de 33 %.

Avantages sociaux futurs

La Fondation offre à ses employés un régime de retraite à cotisations définies.

Le coût du régime de retraite afférent aux services courants est porté à l'état des résultats au cours de l'exercice pendant lequel les cotisations sont payables par l'employeur.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Fondation sont composés de l'encaisse et des instruments financiers très liquides ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

3. REDISTRIBUTION DES CHARGES

Charges de fonctionnement général

Un montant de charges du service des ressources humaines de 608 075 \$ (2023 - 559 685 \$) et des charges relatives au publipostage de 464 495 \$ (2023 - 434 428 \$) a été ventilé comme suit :

	2024		2023
	Frais d'administration	Charges de publipostage	Total
Dons et activités de financement	90 851	301 213	392 064
Services	356 196	163 282	519 478
Administration	161 028	-	161 028
	608 075 \$	464 495 \$	1 072 570 \$

4. CRÉANCES

	2024	2023
Dons et legs	95 545 \$	26 697 \$
Allocation gouvernementale à l'hébergement	475 035	473 682
Taxes à la consommation	88 333	56 572
Autres	31 351	50 621
	690 264 \$	607 572 \$

5. PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR

	2024	2023
Actions	7 759 125 \$	5 234 408 \$
Obligations	4 538 220	3 711 527
	12 297 345	8 945 935
Fonds privés - La Fondation du Grand Montréal	550 192	475 305
	12 847 537 \$	9 421 240 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2024		2023	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	285 501 \$	- \$	285 501 \$	285 501 \$
Bâtisses	8 780 097	3 911 594	4 868 503	4 225 289
Équipement informatique	392 696	316 799	75 897	35 303
Matériel roulant	65 913	19 663	46 250	27 698
Mobilier et équipements	1 645 965	1 197 250	448 715	324 009
	11 170 172 \$	5 445 306 \$	5 724 866 \$	4 897 800 \$

7. ACTIFS INCORPORELS

	2024		2023	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Logiciels	388 627 \$	350 078 \$	38 549 \$	46 118 \$

8. DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2024	2023
Comptes fournisseurs et frais courus	417 328 \$	431 375 \$
Salaires, retenues à la source et contributions	379 073	476 203
	796 401 \$	907 578 \$

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

9. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées qui, en vertu d'affectations externes, sont destinées à un projet spécifique, soit le Programme à Félix.

Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	2024	2023
SOLDE , début de l'exercice	107 780 \$	73 190 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	21 240	39 979
Montants comptabilisés à titre de produits de l'exercice	(2 415)	(5 389)
SOLDE , fin de l'exercice	126 605 \$	107 780 \$

10. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports affectés ayant servi à la construction des hôtelleries de la Mauricie et de l'Outaouais, à l'agrandissement de l'hôtellerie de l'Estrie et à l'acquisition de mobilier et équipements. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	2024	2023
SOLDE , début de l'exercice	3 367 411 \$	3 045 038 \$
Montants reçus au cours de l'exercice	567 951	425 633
Montants amortis dans les résultats	(152 939)	(103 260)
SOLDE , fin de l'exercice	3 782 423 \$	3 367 411 \$

11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

Description du régime d'avantages sociaux

La Fondation contribue au régime enregistré d'épargne-retraite (REER) des employés jusqu'à concurrence de 6 % du salaire de l'employé, en se basant sur les années d'ancienneté et le niveau hiérarchique de ceux-ci. Pour pouvoir profiter de cette contribution, l'employé doit cotiser au régime pour un montant équivalent. Le coût total comptabilisé en 2024 au titre du régime à cotisations définies de la Fondation est de 84 860 \$ (2023 - 82 154 \$).

Fondation québécoise du cancer

NOTES COMPLÉMENTAIRES

Au 31 décembre 2024

12. AFFECTATIONS INTERNES ET EXTERNES

L'actif net reçu à titre de dotations comprend un montant de 200 000 \$ (2023 - 200 000 \$) grevé d'affectation interne et un montant de 351 338 \$ (2023 - 275 479 \$) grevé d'affectations externes, pour ainsi porter le solde au 31 décembre 2024 à 551 338 \$ (2023 - 475 479 \$) en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence. Les produits d'intérêts sont conservés au fonds de dotation jusqu'à ce que le capital du fonds de dotation ait atteint 500 000 \$.

Au cours de l'exercice, le conseil d'administration de la Fondation a affecté un montant de 1 581 846 \$ (2023 - 110 511 \$) pour ainsi porter le solde au 31 décembre 2024 à 3 563 664 \$ (2023 - 1 981 818 \$), afin de pourvoir aux charges d'opérations des exercices futurs pour lesquelles les legs testamentaires et les produits découlant de placements seront insuffisants. La Fondation ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

13. ENGAGEMENTS

Contrats

La Fondation s'est engagée par contrats jusqu'en 2030 pour divers contrats de service. Le solde des engagements suivant ces contrats s'établit à 89 174 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

2025 -	49 935 \$
2026 -	17 971 \$
2027 -	9 310 \$
2028 -	7 020 \$
2029 -	4 503 \$

Baux emphytéotiques

La Fondation s'est engagée, en vertu d'un bail emphytéotique pour l'hôtellerie de Trois-Rivières, échéant le 4 octobre 2103, à fournir des services d'hôtellerie exclusivement aux clients et résidents du Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec. Le prix de cession du bail était de 99 \$. Au terme du bail, la Fondation remettra l'hôtellerie au propriétaire du terrain.

La Fondation s'est également engagée, en vertu d'un bail emphytéotique pour l'hôtellerie de Gatineau, échéant le 20 septembre 2104, à fournir des services d'hôtellerie exclusivement aux clients et résidents du Centre intégré de santé et de services sociaux de l'Outaouais. Le prix de cession du bail était de 1 \$. Au terme du bail, la Fondation remettra l'hôtellerie au propriétaire du terrain.

Ententes de gestion d'hôtellerie

La Fondation s'est engagée par contrat de service à opérer une hôtellerie à Lévis jusqu'en 2025.

De plus, la Fondation a signé une entente selon laquelle elle s'engage à opérer une hôtellerie à Québec jusqu'en 2026.

14. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risque de prix

La Fondation est exposée au risque de prix en raison des placements dans des actions cotées en Bourse et des fonds communs de placement dont la valeur fluctue en fonction de la cote boursière.

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

A - DONS ET ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

	2024		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Dons sollicités par la poste	990 210 \$	301 213 \$	688 997 \$
Legs	938 205	60 109	878 096
Autres dons	1 285 476	565 674	719 802
	3 213 891	926 996	2 286 895
Activités de financement	2 577 907	705 185	1 872 722
Frais communs - événements	-	394 097	(394 097)
	5 791 798	2 026 278	3 765 520

	2023		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Dons sollicités par la poste	1 004 714	281 670	723 044
Legs	808 946	31 317	777 629
Autres dons	1 180 852	545 722	635 130
	2 994 512	858 709	2 135 803
Activités de financement	2 193 502	679 831	1 513 671
Frais communs - événements	-	355 458	(355 458)
	5 188 014 \$	1 893 998 \$	3 294 016 \$

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

B - PRODUITS ET CHARGES DE SERVICES

	2024		
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Hébergement ¹			
Montréal	690 998 \$	826 450 \$	(135 452) \$
Etrie	264 229	470 145	(205 916)
Outaouais	316 058	518 877	(202 819)
Mauricie	271 623	542 632	(271 009)
Lévis	501 370	549 333	(47 963)
Québec	1 099 458	704 387	395 071
	3 143 736	3 611 824	(468 088)
Documentation			
Centre de documentation et d'information et Info-Cancer	5 658	594 905	(589 247)
Sensibilisation et appui	40 000	807 915	(767 915)
Programme d'aide à la vie quotidienne	-	251 812	(251 812)
	3 189 394	5 266 456	(2 077 062)
			2023
	Produits	Charges	Excédent (insuffisance)
Hébergement ¹			
Montréal	757 091	753 300	3 791
Etrie	276 631	500 459	(223 828)
Outaouais	374 891	572 403	(197 512)
Mauricie	335 439	523 610	(188 171)
Lévis	478 731	489 966	(11 235)
Québec	1 032 655	661 686	370 969
	3 255 438	3 501 424	(245 986)
Documentation			
Centre de documentation et d'information et Info-Cancer	5 783	516 681	(510 898)
Sensibilisation et appui	-	688 545	(688 545)
Programme d'aide à la vie quotidienne	-	139 674	(139 674)
	3 261 221 \$	4 846 324 \$	(1 585 103) \$

¹ L'allocation gouvernementale à l'hébergement octroyée par le Ministère de la Santé et des Services sociaux au cours de l'exercice s'élève à 1 862 565 \$ (2023 - 1 977 083 \$) présenté dans les revenus d'hébergement.

Fondation québécoise du cancer

ANNEXES

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

2024

2023

C - FRAIS DE DÉVELOPPEMENT DES SERVICES

Salaires et charges sociales	246 154 \$	238 940 \$
Frais de bureau et d'occupation des locaux	7 659	9 649
Frais de déplacement et de représentation	330	208
Publicité	296 100	197 043
Services professionnels	25 993	14 551
	576 236 \$	460 391 \$

D - FRAIS D'ADMINISTRATION

Salaires et charges sociales	318 962 \$	292 388 \$
Frais bancaires et commissions - dons par cartes de crédit	175 297	148 188
Frais de bureau et d'occupation des locaux	13 725	9 236
Frais de déplacement et de représentation	13 231	12 181
Services professionnels	86 860	96 671
Portion imputée aux charges de services et aux charges liées aux dons et aux activités de financement	(447 047)	(411 918)
	161 028 \$	146 746 \$